



COMMUNE D'ABRIÈS-RISTOLAS
Parc Naturel Régional du Queyras
République Française

AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**UNE REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL SE TIENDRA
Lundi 3 Juin 2024 A 18 H à la salle des Fêtes d'Abriès**

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Désignation d'un secrétaire de séance.
2. Approbation du compte-rendu de séance du 19 mars 2024.
3. Approbation du compte-rendu de séance du 11 avril 2024.
4. Autorisation au Maire à signer la convention de transfert de propriété de matériel avec le collège Vauban.
5. Autorisation au Maire à signer le renouvellement de la convention de groupement de commande pour la signalétique des villages.
6. Vote des tarifs du télésiège de Gilly pour la saison estivale 2024.
7. Modification des statuts du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Queyras.
8. Approbation du rapport de la CLECT (mobilité).
9. Autorisation au Maire à signer une Charte d'engagement dans la lutte contre la vacance des logements avec l'ADIL
10. Autorisation au Maire à signer une convention de mise à disposition de moyens humains et matériels avec l'AFP d'ABRIÈS.
11. Autorisation au Maire à signer le bail de chasse avec la Société de Chasse d'Abriès.
12. Autorisation au Maire à signer le bail de chasse avec la Société de Chasse de Ristolas.
13. Autorisation au Maire à signer les conventions MEDICOM et PREVENTION avec le Centre de Gestion des Hautes-Alpes.
14. Délibération relative à l'aide aux familles pour les forfaits de ski alpin : convention de mandat et convention de reversement avec la Communauté de Communes du Guillestrois et du Queyras.
15. Attribution du Marché de travaux de viabilisation du lotissement de la Garcine (Hannibal).
16. Questions diverses :
 - 16.1. Retour des représentants de la Commune auprès des diverses instances intercommunales (Communauté de Communes, Syndicat Mixte des Stations du Queyras, etc ...).

A Abriès-Ristolas, le 27/05/2024, pour affichage,
Le Maire,
Nicolas CRUNCHANT

